PROCÈS-VERBAL

7e réunion
Le mercredi 11 avril 2018
Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

En l'absence du recteur, la réunion s'ouvre sous la présidence de Pr Jean-Pierre Perreault, vice-recteur à la recherche et aux études supérieures. Pre Christine Hudon, vice-rectrice aux études, agit à titre de secrétaire de la réunion en l'absence de la secrétaire générale.

Les membres suivants sont présents :

Mme Audrey Acena	Étudiante au 1er cycle, École de gestion
Pre Thérèse Audet	Doyenne (désignée), Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Guillaume Bélanger	Professeur, Faculté des sciences
M. Carl Blanchette	Chargé de cours, École de gestion
Pr François Coderre	Doyen, École de gestion
Pr Alan Cohen	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M. François D'Anjou	Conseiller à la recherche, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pre Isabelle Dionne	Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Dominique Dorion	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Mme Caroline Dubois	Chargée de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
M. Kevin Galipeault	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
Pr Ion Garate	Professeur, Faculté des sciences
Pr Benoît Grenier	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Christine Hudon	Vice-rectrice aux études
Pr Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
Pr Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
Pre Marie-Ève Major	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, École de gestion

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Vincent Aimez	Vice-recteur à la valorisation et aux partenariats
Pr Denis Bédard	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Yves Bouchard	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Annick Bourget	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Pierre Cossette	Recteur
Pr Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
Pre Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante
Pre Anne Lessard	Professeure, Faculté d'éducation
Pre Denyse Rémillard	Vice-rectrice à l'administration et au développement durable
M. Cédric Rhéaume	Étudiant au 1er cycle, École de gestion

La personne suivante est invitée :

Mme France Myette	Registraire et vice-rectrice adjointe, Cabinet du recteur

Pr Serge Striganuk, doyen de la Faculté d'éducation, arrive au cours des échanges relatifs au point 6.1 *Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation* (CU-2018-04-11-06), le Pr Alexandre Cabral de la Faculté de génie arrive au cours des échanges relatifs au point 18.1.1 *Conseil des études – ordre du jour de la réunion du 14 mars 2018* (CU-2018-04-11-15) et le Pr Jean Goulet, vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur aux relations internationales, arrive au cours des échanges relatifs au point 18.3.1 *Convention collective du SEESUS – négociations – état de la situation* (CU-2018-04-11-19).

CU-2018-04-11-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté les points suivants :

18.3.1 Négociations des conventions collectives de l'Université – état de la situation
18.3.2 Projet de politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel – état de la situation

CU-2018-04-11-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2018

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 14 février 2018 tel qu'il a été transmis aux membres.

(Document en annexe)

CU-2018-04-11-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 14 février 2018

CU-2018-02-14-06 – Le Comité des programmes universitaires (CPU) a accueilli favorablement le projet de doctorat en sciences de l'activité physique présenté par la Faculté des sciences de l'activité physique. Deux questions concernant les prévisions budgétaires ont toutefois été soulevées par le CPU et auxquelles des précisions ont été apportées. L'Université est en attente d'une réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en regard de l'autorisation de financement de l'effectif étudiant pour ce projet de programme.

CU-2018-04-11-04
Communication du recteur

En l'absence du recteur, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des 21 demandes déposées à l'automne 2017, 11 ont été subventionnées dans le cadre du programme Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), ce qui place l'Université de Sherbrooke (52,4 %) au-dessus de la moyenne canadienne (47,3 %). Le total des subventions obtenues est 1 981 298 $. Les projets financés proviennent de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé;
- dans le cadre du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, quatre étudiantes et étudiants de l'Université ont obtenu ces prestigieuses bourses, soit 50 000 $ par année pendant trois ans, et ce, dans les trois secteurs de recherche de l'Université (Sciences humaines, Sciences naturelles et Génie, ainsi que Sciences de la santé);
- des deux demandes de financement présentées dans le cadre du concours du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui ont été acceptées, l'une est destinée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé et équivaut à près de 1,5 M$;
- du budget du Gouvernement du Québec qui a été rendu public le 27 mars dernier. Plusieurs énoncés au budget concernaient les activités de l'Université de Sherbrooke dont un support de 20,5 M$ pour la chaîne intégrée « Institut quantique (IQ) – Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3iT) – Centre de collaboration MiQro Innovation (C2MI) (support de stratégie numérique) », un support pour le Pavillon de médecine de précision et de recherche translationnelle du Campus de la santé, une contribution au Fonds de capital de l'ACET, en plus de l'indexation du financement des universités du Québec.

En l'absence du recteur, la vice-rectrice aux études fait également mention des différents lauréats et lauréates de la 8e édition de la Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement qui s'est tenue le 27 février 2018 :

- **Prix Grande distinction :**
  - Volet individuel : Mme Élaine Caron, Faculté d'éducation.
  - Volet équipe : Équipe du Centre Sève, Faculté des sciences.

- **Prix facultaires (5 prix individuels et 2 prix d'équipes)**
  - **Équipe du Programme de formation des infirmiers et infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne de l'École des sciences infirmières (ÉSI),** Faculté de médecine et des sciences de la santé.
  - **Équipe du Comité de programme responsable de la formation pratique et personnel enseignant impliqué - Baccalauréat en kinésiologie,** Faculté des sciences de l'activité physique.
  - **Madame Carole Villeneuve,** chargée de cours, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE).
  - **Monsieur Stéphane Bernatchez,** professeur, Faculté de droit.
  - **Monsieur François Perron,** chargé de cours, École de gestion.
  - **Monsieur Philippe Mabilleau,** professeur, Faculté de génie.
  - **Monsieur Claude Legault,** professeur, Faculté des sciences.

CU-2018-04-11-05
Plan stratégique 2018-2022 – information – confidentialité

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente aux membres du conseil le plan stratégique de l'Université couvrant la période de 2018 à 2022.

Dans le cadre du processus de planification stratégique qui s'est déroulé depuis le 1er juin 2017, les travaux ont permis de dégager de grandes orientations qui se sont articulées autour des cinq chantiers thématiques suivants :

- qualité de l'enseignement, de l'encadrement et de l'apprentissage;
- recherche, partenariats et entrepreneuriat;
- relations gouvernementales et communication;
- santé organisationnelle;
- internationalisation.

Le *Plan stratégique 2018-2022* est composé de quatre grandes orientations, de quatre valeurs/caractéristiques choisies par la communauté universitaire, d'un énoncé de vision inspirant pour l'avenir ainsi que de vingt-deux priorités stratégiques afin de guider le développement de l'Université de Sherbrooke pour les prochaines années.

Le vice-recteur précise que le plan stratégique a été adopté par le conseil d'administration le 19 mars 2018, et non le 26 mars, tel que mentionné à la rubrique « Adoption du plan stratégique » apparaissant à la page 2 de la fiche de présentation du document.

Des membres de l'équipe du Service des communications préparent un plan de communication et des outils Web pour le lancement officiel du plan stratégique prévu le 10 mai 2018. Une invitation sera transmise à toute la communauté universitaire.

Afin d'assurer la mise en œuvre du *Plan stratégique 2018-2022*, des travaux sont en cours pour sélectionner des actions prioritaires et des initiatives structurantes à mettre en place pour la prochaine année. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique seront présentés annuellement au conseil d'administration, en phase avec le processus d'adoption du budget.

Tous les documents et les renseignements relatifs au *Plan stratégique 2018-2022* sont confidentiels jusqu'à l'annonce officielle prévue le 10 mai 2018.
(Document en annexe)

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2018-04-11-06
Règlement des études (Règlement 2575-009) – modification – approbation

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées au *Règlement des études* (2575-009) aux articles 3.1.1.7 *Poursuite dans une autre université*, à la définition de la *Mention XS* apparaissant à l'article 4.5.1.4 *Notation* ainsi qu'à l'article 4.5.2 *Règles se rapportant à l'évaluation dans les activités pédagogiques de 2e et 3e cycles.*

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve le *Règlement des études* (2575-009) modifié tel qu'il apparait en annexe.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2018-04-11-07
Doctorat en droit – programme offert par extension – autonomisation – approbation

La vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil la demande de la Faculté de droit visant à autonomiser le programme de doctorat en droit actuellement offert par extension du programme de doctorat en droit de l'Université Laval.

Des démarches entreprises en mai 2017 par le Vice-rectorat aux études auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont confirmé que ce rapatriement pourrait se faire conformément à la procédure d'autonomisation des programmes déjà en vigueur pour les programmes du réseau de l'Université du Québec. En conséquence, la demande d'autonomisation n'aura donc pas à être soumise à la Commission d'évaluation des projets de programmes du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) comme le sont habituellement les nouveaux programmes, mais devra néanmoins recevoir l'aval du Comité des programmes universitaires (CPU) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La Faculté de droit assumant déjà les coûts associés au fait d'offrir un programme de doctorat en droit, l'autonomisation du programme permettra en outre de récupérer la redevance de 30 % présentement versée à l'Université Laval en vertu du protocole liant les deux établissements.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve, sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'autonomisation du programme de doctorat en droit de la Faculté de droit actuellement offert par extension par l'Université Laval et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2018.

CU-2018-04-11-08
Microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet prévention – microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet réaction – création de programmes – approbation

La vice-rectrice aux études présente les projets de microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet prévention et de microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet réaction de la Faculté des sciences.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet prévention de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2018;
- approuve la création du microprogramme de 2e cycle en sécurité informatique – volet réaction de la Faculté des sciences et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'automne 2019.

Orientations et développements en matière de formation

CU-2018-04-11-09
Maîtrise en physiologie – doctorat en physiologie – évaluation périodique de programmes – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en physiologie et de doctorat en physiologie.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en physiologie et de doctorat en physiologie, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de mise en œuvre des recommandations des programmes de maîtrise en physiologie et de doctorat en physiologie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé tel qu'il apparaît en annexe.

CU-2018-04-11-10
Baccalauréat en musique – évaluation périodique de programme – plan de mise en œuvre des recommandations – approbation

La vice-rectrice aux études présente les résultats issus de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en musique.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en musique, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en musique de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît en annexe.

CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2018-04-11-11
Plan d'action d'équité pour les programmes interorganismes fédéraux (2017-2022) – DÉFI4 Diversité, équité, inclusion – approbation

Faisant suite à l'évaluation du Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC), le Secrétariat des programmes interorganismes (SPI) diffusait, en mai 2017, un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et enjoignait ainsi les universités canadiennes à remédier à la sous-représentation des quatre groupes désignés (femmes, minorités visibles, autochtones et personnes avec un handicap) parmi les titulaires de chaires de recherche du Canada (CRC).

Chaque université est tenue d'atteindre ses cibles en matière d'équité et de diversité d'ici décembre 2019 et doit produire une stratégie à cette fin, à laquelle sont associés deux objectifs fondamentaux étroitement liés, soit une transparence accrue dans l'allocation des chaires de recherche du Canada (CRC) et une reddition de comptes plus claire et plus complète.

La stratégie de l'Université de Sherbrooke, décrite dans le *Plan d'action d'équité pour les programmes interorganismes fédéraux (2017-2022),* a fait l'objet d'une recommandation du conseil de la recherche (CR-2018-01-17-08) et une autre du comité de direction de l'Université (CD-2018-01-29-08).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve le *Plan d'action d'équité pour les programmes fédéraux (2017-2022) – DÉFI4 Diversité, équité, inclusion* tel que présenté en annexe.

CU-2018-04-11-12
Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) – maintien – approbation – CONFIDENTIALITÉ

Conformément à la *Directive relative à la création et à l'évaluation des instituts de recherche* (Directive 2600-029), une évaluation périodique de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) doit avoir lieu tous les quatre ans. Ce processus comprend deux évaluations : une autoévaluation consistant en la production d'un rapport d'autoévaluation par l'Institut et une évaluation externe consistant en la visite d'un comité d'experts et la production d'un rapport d'évaluation assorti de recommandations.

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente le rapport d'évaluation du comité externe faisant état des principales forces et certaines faiblesses de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT), lequel est assorti de recommandations mineures.

Un plan d'action, en lien avec les recommandations du comité externe, a également été déposé par le professeur Richard Arès, directeur de l'Institut.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le maintien de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) pour une période de quatre (4) ans;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CU-2018-04-11-13
Titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite – attribution – CONFIDENTIALITÉ

En vertu de l'article 42.5 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* et sur recommandation du comité consultatif prévu à cet effet, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- attribue les titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou professeur émérite aux personnes dont les noms apparaissent dans le document présenté en annexe;
- déclare confidentiels les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que les récipiendaires soient avisés.

CU-2018-04-11-14
Calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2018 – 2019 – adoption

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le calendrier des réunions du conseil universitaire pour l'année universitaire 2018-2019 tel qu'il apparaît en annexe.

RAPPORTS ET INFORMATION

Vice-rectorat aux études

CU-2018-04-11-15
Conseil des études – ordre du jour – réunion du 14 mars 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 14 mars 2018.

La vice-rectrice aux études mentionne que, lors de cette réunion, les membres du conseil des études, à la faveur d'une présentation d'un conseiller du Service de soutien à la formation, ont discuté de l'utilisation du portable en classe et aux défis posés par la présence de portables.

En réponse à la question d'un membre du conseil universitaire quant à l'existence ou non d'une politique institutionnelle sur l'utilisation des appareils mobiles en classe, la vice-rectrice aux études précise qu'il serait difficile d'envisager l'adoption d'une telle politique mais que chaque faculté peut décider de limiter l'usage de tels appareils en classe.

(Document en annexe)

CU-2018-04-11-16
Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 31 janvier 2018.

(Document en annexe)

Vice-rectorat à la recherche et aux études supérieures

CU-2018-04-11-17
Conseil de la recherche – ordre du jour – réunion du 28 février 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil de la recherche du 28 février 2018.

(Document en annexe)

CU-2018-04-11-18
Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 17 janvier 2018.

CR-2018-01-17-02 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures mentionne la visite de mesdames Mylène Deschênes, directrice, Raphaëlle Dupras-Leduc, conseillère juridique, de même que Catherine Olivier, analyste de politiques, du Service des affaires éthiques et juridiques des Fonds de recherche du Québec. Le vice-recteur souligne l'intérêt des membres du conseil de la recherche à l'égard de la présentation qui portait principalement sur le comportement attendu des chercheuses et des chercheurs, des étudiantes et des étudiants, du personnel de recherche ainsi que des gestionnaires de fonds alors qu'ils mènent des activités de recherche, et ce, en conformité avec les critères énoncés dans la *Politique responsable en recherche* adoptée en 2014 par les Fonds de recherche du Québec.

CR-2018-01-17-11 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures mentionne le début des travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut quantique, lequel sera annexé à la Faculté des sciences, permettant la mise en place d'espaces de recherche et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Ce projet de plus de 13 M$ est rendu possible grâce à la contribution de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), du gouvernement du Québec et de plusieurs partenaires, dont l'Université de Sherbrooke.

CR-2018-01-17-13 – Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures mentionne qu'à chaque séance du conseil de la recherche, une vice-doyenne ou un vice-doyen responsable de la recherche est invité à présenter les activités de recherche de sa faculté.

(Document en annexe)

Vice-rectorat aux ressources humaines

CU-2018-04-11-19
Convention collective du SEESUS – négociations – état de la situation

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil de l'évolution des négociations concernant le renouvellement de la convention collective de travail entre l'Université et le Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS). Une plainte a été déposée par le Syndicat pour ingérence dans les affaires syndicales en regard des informations qui sont diffusées sur le site Internet de l'Université, sous la rubrique « Info-Négo » du Service des ressources humaines et faisant état de l'évolution des négociations avec le personnel membre du SEESUS.

CU-2018-04-11-20
Projet de politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel – état de la situation

Faisant suite à l'adoption de la loi no 151, *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* le 8 décembre 2017 par l'Assemblée nationale du Québec, l'Université doit, avant le 1er janvier 2019, se doter d'une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel.

Le vice-recteur aux ressources humaines informe les membres du conseil qu'un comité de gestion ainsi qu'un comité d'orientation ont été formés afin de rédiger un projet de politique. Un premier canevas devrait être déposé à l'été 2018 aux fins de consultation afin de convenir, entre autres, du code de conduite prévoyant les règles qu'une personne, ayant une relation pédagogique ou d'autorité avec une étudiante ou un étudiant, doit respecter s'ils entretiennent des liens intimes tels qu'amoureux ou sexuels.

Cabinet du recteur

CU-2018-04-11-21

Conseil d'administration – ordre du jour de la réunion du 19 mars 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 29 mars 2018.

(Document en annexe)

CU-2018-04-11-22
Conseil d'administration – procès-verbal de la réunion du 19 février 2018

Les membres du conseil universitaire ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 février 2018.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2018-04-11-23
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2017-2018, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 9 mai 2018 à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13h30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2018-04-11-24
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 9 mai 2018.

Pr Pierre Cossette, président

Pre Christine Hudon, secrétaire